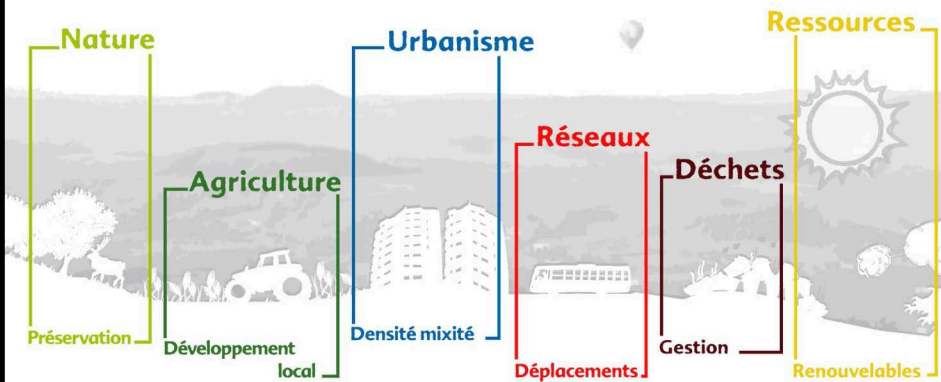


# urbanisme raisonnable

Planifier un cadre de vie  
de qualité, c'est, dans le temps et l'espace, associer prudence  
environnementale, équité sociale et efficacité économique.

Définir un projet urbain... pour la cohérence d'un territoire



« Je sais raconter le chemin parcouru, je ne sais pas prévoir le chemin à venir. Je sais expliquer le projet réalisé, mais pas le projet à naître... »  
Yves Perret, architecte.



#### → Habiter autrement

L'habitat individuel répond à une aspiration légitime. Sa production à grande échelle, sans cohérence d'ensemble et consommant beaucoup trop d'espace, est préjudiciable à l'intérêt collectif. D'autres types de logements associent les qualités de l'habitat individuel (intimité, appropriation, prolongement extérieur...) aux économies d'espace, tout en offrant des parcours résidentiels adaptés : maison de ville, de village, habitat intermédiaire, en bande, accolé, superposé, imbriqué...

#### → Limiter la consommation de l'espace à toutes les échelles

En privilégiant des formes urbaines plus denses. Un urbanisme étalé dégrade les milieux naturels et agricoles, augmente les besoins en déplacements et ses conséquences, tout en accentuant l'exclusion sociale.



#### → Limiter les risques

Lutter contre les inondations en privilégiant des revêtements de sols perméables et en assurant la continuité du cheminement de l'eau grâce à des noues végétales (fossés enherbés) et en aménageant des bassins de rétention qui deviendront des espaces de loisirs.



#### → Maîtriser la mobilité

Favoriser les alternatives à nos modes de déplacements actuels, en développant les transports dits « doux » (vélo, bus, train, marche...) pour réduire les pollutions, les nuisances et les accidents.



#### → Créer des lieux de centralité et de solidarité

Rechercher la proximité des fonctions (travail, vie et loisirs) et leur accessibilité, en préférant des typologies urbaines compactes, économes en espace, en énergie et permettant la mutualisation des équipements et des réseaux.

